

Monsieur le Préfet,  
Mesdames les élues,  
Monsieur le président du tribunal judiciaire,  
Monsieur le directeur de l'ENAP,  
Mesdames et Messieurs les capitaines pénitentiaires de la 28<sup>ème</sup>  
promotion formation d'adaptation,  
Mesdames et Messieurs les surveillants de la 217<sup>ème</sup> promotion,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,

Je suis honorée de représenter aujourd'hui Monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire, Sébastien Cauwel, pour cette cérémonie de fin de scolarité de la 217<sup>ème</sup> promotion d'élèves surveillants et de la 28<sup>ème</sup> promotion d'officiers pénitentiaires.

Surveillants comme officiers, vous avez fait le choix, récemment ou depuis plus longtemps, de mettre vos compétences au service de l'administration pénitentiaire. Intégrer les rangs de l'administration pénitentiaire, c'est servir la justice de notre pays et garantir la mise en œuvre de la mission régaliennne qui nous est confiée.

Cette administration que vous avez choisie de servir, souvent méconnue, est à la croisée de plusieurs chemins : garantir la privation de liberté et assurer la surveillance des personnes qui nous sont confiées par l'autorité judiciaire, préserver l'intégrité de nos publics et

participer à lutter contre la récidive, donc garantir la sécurité de nos concitoyens.

En servant l'administration pénitentiaire, c'est la sécurité intérieure de notre pays que vous assurez. C'est une mission essentielle à notre démocratie.

Je vous adresse à cette fin tous mes vœux sincères de réussite.

Vœux de sincère réussite aux membres de la 217<sup>ème</sup> promotion de surveillants d'abord

Vous êtes 535 élèves à être entrés en formation le 4 décembre 2023 pour une durée de 6 mois

Vous aurez demain la tâche de prendre en charge les personnes détenues, aux profils souvent carencés, parfois dangereux, et de contribuer aussi à leur réinsertion aux côtés des personnels d'insertion et de probation.

En ayant choisi BRAVOURE comme nom pour votre promotion, vous ancrez directement votre action dans l'exercice quotidien de vos missions.

Vous serez ainsi :

- d'une part, les garants du maintien de l'ordre, de la bonne tenue des mouvements internes, du poste central d'information ou encore de la bonne réalisation des contrôles et des fouilles ;

- d'autre part, les interlocuteurs privilégiés et incontournables des personnes détenues et devez à ce titre les informer de leur droits et devoirs, relayer les décisions prises les concernant ou encore les aider à exprimer leur demande notamment en faisant le lien avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Ainsi, le corps des surveillants pénitentiaires est le premier des rouages indispensables à la bonne prise en charge des personnes placées sous main de justice dans nos établissements pénitentiaires. Dans vos fonctions il n'y a pas de place pour la routine, l'indifférence ou l'ennui.

Par ailleurs, le métier de surveillant pénitentiaire est un levier pour évoluer au sein de notre administration. Vous aurez la possibilité d'évoluer en en gravissant les échelons, les grades et les corps (brigadier chef, major, officier, directeur des services pénitentiaires) ou en vous spécialisant en intégrant les métiers pénitentiaires tels que les équipes d'intervention, les équipes en charge des extractions judiciaires, les fonctions de moniteurs de sports ou de formateurs.

Votre corps a récemment bénéficié d'évolutions statutaires et indemnitaires inédites, qui viennent reconnaître le rôle essentiel que vous jouez dans le fonctionnement de notre pays.

En ce jour particulier, vous pouvez être fiers du parcours accompli à l'école et sur les terrains lors de vos stages. Je salue dès à présent votre engagement au bénéfice du service public pénitentiaire.

Vous êtes, depuis votre entrée à l'école, et serez tout au long de votre carrière, des acteurs indispensables de notre administration.

Je sais pouvoir compter sur vos qualités professionnelles et votre investissement pour faire preuve tout à la fois d'un sens de l'observation et d'une autorité proportionnée, de rigueur et de stabilité, d'écoute et d'impartialité, d'aptitudes au travail de jour comme de nuit, d'ouverture d'esprit et de votre capacité à travailler en équipe.

Vœux de réussite sincère ensuite à la 28<sup>ème</sup> promotion de capitaines.

Vous êtes 41 à être entrés en formation le 27 novembre dernier.

Intégrer les rangs des officiers pénitentiaires, c'est servir la justice de notre pays et garantir la mise en œuvre de la mission régaliennne qui est confiée à notre administration.

Vous aurez demain la tâche d'encadrer vos équipes et d'assurer la bonne gestion de la détention, de faire appliquer strictement, mais avec humanité, la réglementation et de faire preuve de réactivité et de pragmatisme.

Vous êtes, depuis votre entrée à l'école, et serez tout au long de votre carrière, des acteurs indispensables de notre administration. En effet, en qualité d'officier, vous serez des collaborateurs essentiels auprès de votre hiérarchie et des relais nécessaires pour vos équipes. A cet égard, votre responsabilité est importante. Dans vos fonctions, et pour vous non plus, il n'y a pas de place pour la routine, l'indifférence ou l'ennui.

Cette journée particulière marque l'achèvement de votre formation et le début de votre carrière de lieutenant pénitentiaire. Elle marque surtout la poursuite de votre riche carrière, initiée depuis plusieurs années au service de notre administration.

En ayant choisi Léon Gauthier comme nom pour votre promotion, vous ancrez votre évolution professionnelle dans l'engagement de servir encore et toujours nos valeurs, de protéger notre pays et de défendre nos idéaux.

Vous pouvez déjà être fiers du parcours accompli à l'école et sur les terrains lors de vos stages. Je salue dès à présent votre engagement éprouvé au bénéfice du service public pénitentiaire.

Je sais pouvoir compter sur vos qualités professionnelles et votre investissement pour faire preuve tout à la fois de fermeté, de rigueur, d'endurance mais aussi de qualités humaines et relationnelles.

Je sais également pouvoir compter sur votre engagement pour exercer vos missions avec exemplarité, loyauté et professionnalisme.

Mesdames et Messieurs les capitaines pénitentiaires de la 28<sup>ème</sup> promotion,

Mesdames et Messieurs les surveillants de la 217<sup>ème</sup> promotion,

Vous avez ma confiance et vous méritez mon soutien. Soyez toujours fiers de votre mission.

Le choix que vous avez fait vous honore et vous engage. Votre mission peut être dangereuse. Notre administration a perdu récemment deux de ses membres, M. Garcia et M. Moello, décédés en service au cours d'une extraction judiciaire.

En leur mémoire, pour ne jamais oublier, je vous demande de respecter une minute de silence.